

En effet avant le 1 octobre, 1991

## **Donat Flamand – Fenêtres DF**

### **Garantie de la Fenêtre**

Nous garantissons que notre produit est fabriqué de matériaux de première qualité, selon les règles de l'art, et qu'il est exempt de défauts qui pourraient le rendre impropre à l'usage normal auquel il est destiné.

Le client doit signaler toute défectuosité dès la réception de la marchandise.

Nous garantissons ce produit pour une période d'un an à partir de la date de livraison.

Tout produit trouvé défectueux aux termes de la présente garantie de qualité sera remplacé, mais cette garantie se limite au remplacement des pièces défectueuses manufacturées par Donat Flamand Inc. Les pièces seront alors remplacées par des produits similaires, aucune autre réclamation n'étant recevable en vertu de la présente.

### **Garantie du Verre Scellé**

Une garantie de cinq ans s'applique au verre scellé contre la formation de film ou de dépôt de poussière entre les deux feuilles de verre causé par le manque d'étanchéité du joint (et non du bris du verre) et constituant un obstacle appréciable de la vision.

La responsabilité maximum applicable se limite au remplacement du panneau défectueux.

Cette garantie ne s'applique pas aux bris des vitres.

**N.B. Ces garanties excluent expressément la main d'oeuvre.**

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des changements au produit et ne s'engage aucunement à modifier la marchandise déjà livrée.

---

Effective prior to October 1, 1991

## **Donat Flamand – DF Windows**

### **Window Warranty**

Our products are manufactured using only first-rate materials, according to industry standards, and are guaranteed to be free from flaws which could otherwise detract from their usefulness.

The customer must report any faulty parts upon receipt of merchandise.

Our products are guaranteed for a period of one year from the date of delivery.

Any product found to be defective under the terms of this warranty will be replaced by a similar product, but the warranty is limited to faulty parts manufactured by Donat Flamand Inc. Other claims will not be admissible.

### **Sealed Glazing Unit Warranty**

Our sealed glazing unit is guaranteed for five years against film formation and dust deposits between the two panes of glass due to lack of weathertightness (not glass breakage) considered to impede vision appreciably.

Maximum liability is limited to the replacement of the glass panel.

This warranty does not apply to glass breakage.

**Note: Warranties do not cover the cost of labour.**

Product subject to change without notice; merchandise already delivered will not be altered.